La production de granulés sera au rendez-vous!

Syndicat
National des
Producteurs de
Granulés de
Bois (SNPGB)

Hugues de Cherisey
Secrétaire général
6, rue François Premier - 75008 PARIS
www.snpgb.fr 17 juin 2010



I – Qui sommes nous?

- Le SNPGB (Syndicat National des Producteurs de Granulés de Bois) est un syndicat professionnel, créé en 2007.
- Il rassemble 25 producteurs de granulés et de briquettes de bois.
- Notre rôle est de défendre les intérêts de notre profession, de la faire connaître et de contribuer à la structuration de la filière, en liaison avec nos partenaires français (Fédération Nationale du Bois, Propellet France, SER) et européens.
- Nous sommes, avec Propellet France, des membres fondateurs du Conseil Européen du Granulé, affilié à l'AEBIOM.



II - Les avantages du granulé

- Forte densité énergétique → faibles volumes de stockage pour le particulier ou pour la collectivité (peu de rotations de camions de livraison pour les chaufferies).
- Homogénéité et performances du combustible, garanties par des référentiels de qualité. Rendements thermiques exceptionnels. Très faibles émissions de poussières.
- Très grande simplicité d'usage chez le particulier (alimentation automatique des appareils) ou d'exploitation en chaufferies.

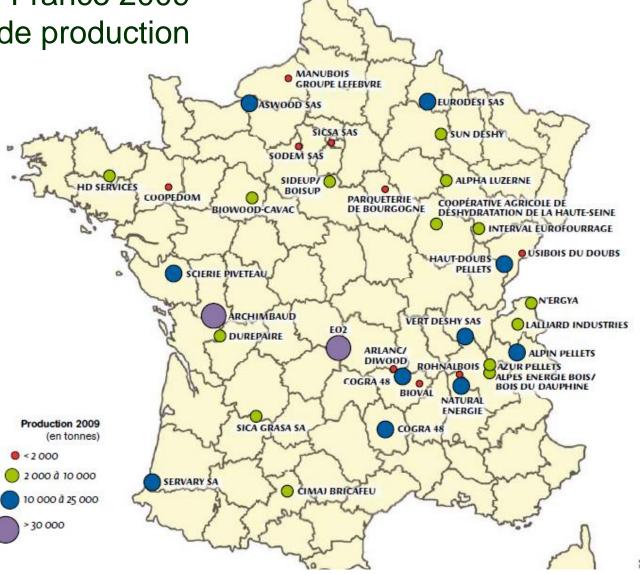


III – La production de granulés en France

- Présente depuis les années 80 mais son essor rapide est récent.
- Une quarantaine d'unités industrielles couvrent l'ensemble du territoire.
- La majorité de la production est certifiée pour un référentiel de qualité.
- Le potentiel de développement reste considérable. Les producteurs diversifient leurs sources de matière première (sciures, autres coproduits de scieries non traités, rondins écorcés).



La carte de France 2009 des unités de production



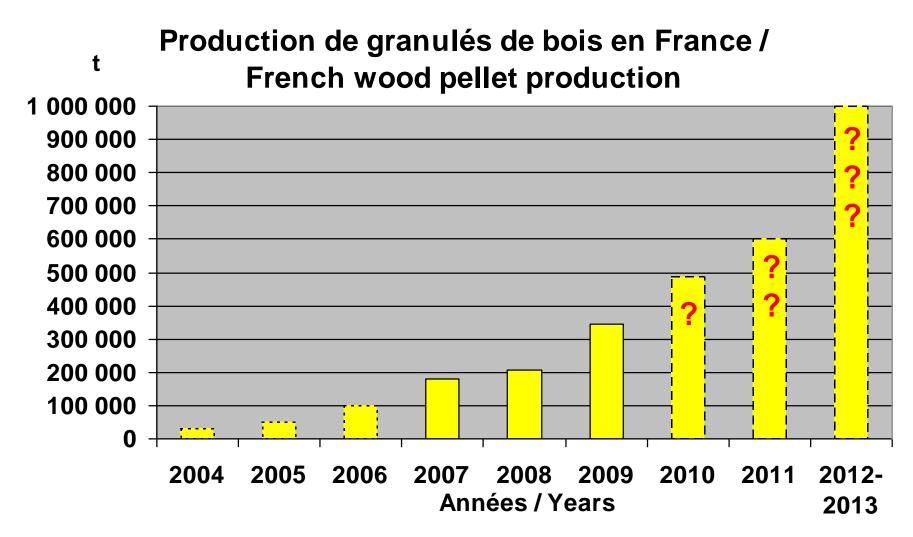


Une grande diversité de producteurs par leur :

- Historique : depuis les pionniers des années 80 jusqu'aux tout nouveaux entrants.
- Métier d'origine (scieries ; alimentation animale / déshydratation ; entreprises dédiées).
- Taille et ambition : certains produisent de façon stable quelques centaines de tonnes ; d'autres croissent rapidement et dépassent 50 000 t/an.
- Politique commerciale : vente en direct ou via des distributeurs ; à proximité ou dans toute la France, mais aussi à l'export.

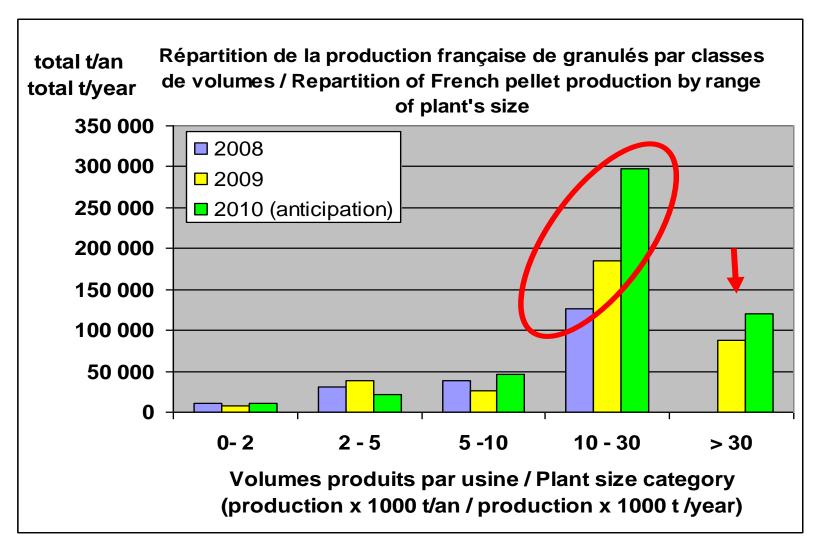


Un développement continu des tonnages





Et une augmentation de la taille des unités





L'offre et la demande se développent ensemble :

	2008	2009	2010
Production	208 000	345 000	495 000 ?
Importations	20 000	20 000	?
Exportations	35 000	75 000	?
Consommation	193 000	290 000	?

- La croissance de la production est suffisante pour servir celle de la demande. L'export permet de réguler les marchés.
- La taille des unités de fabrication grandit, ce qui est nécessaire au développement d'une offre de granulés accessible à tous.



Les 3 segments de marché

- Habitat individuel : poêles (chauffage d'appoint) et chaudières (chauffage central). Croissance rapide. Qualité "premium" nécessaire.
- Chauffage collectif. En développement en France. Qualités premium ou intermédiaires.
 - petites et moyennes puissances
 - grandes puissance en co-combustion avec du charbon.
- Production d'électricité en co-combustion dans les centrales thermiques. Encore inexistant en France. Très développé en Suède, Belgique, Danemark, ... Qualités industrielles.



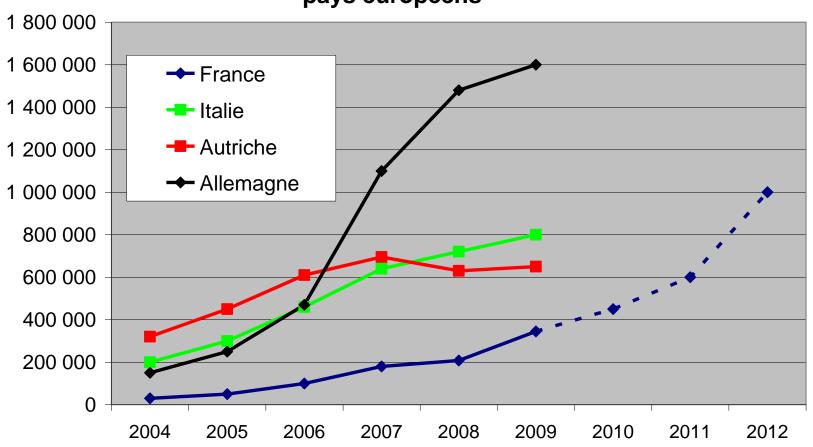
IV - La France parmi d'autres pays

- Les importateurs structurels : Danemark, Pays Bas, UK, Belgique... (granulé industriel pour la production d'électricité).
- Les importateurs à forte production intérieure : Suède (usages diversifiés), Italie (marché de particuliers), ...
- Les exportateurs à faible consommation intérieure : Canada, Russie, Pologne, Pays baltes...
- Les gros consommateurs et gros exportateurs : USA, Allemagne, ...
- Les pays ou la consommation intérieure correspond +/à la production (avec l'import/export en élément de régulation) : Autriche, <u>France</u>...

Н

La France et ses voisins

Productions annuelles de granulés de bois de quelques pays européens





Pourquoi le marché français a-t-il tardé à croître ?

- Le granulé demeure peu connu du consommateur et des professionnels (la communication reste celle d'un secteur encore petit).
- Les fabricants leaders de poêles et chaudières à granulés ne sont pas français (dynamique de "cluster" difficile).
- La ressource en sciures est atomisée.
- Peu de reconnaissance et de soutien public spécifique pour aider la filière à se structurer et à communiquer.
- La profession qui rassemble des PME et des coopératives a donc dû expérimenter et créer ses modèles, se développer et s'organiser par elle-même.

SNPGB - 17/06/2010 13



V – Les facteurs clés de succès du métier

- Savoir mobiliser la ressource (sciures, plaquettes de scierie, rondins de bois d'éclaircie).
- Maîtriser la technologie de granulation à partir de matières premières naturelles et donc variables.
- Disposer des capacités de stockage nécessaires pour un produit d'usage saisonnier et dont la demande est liée aux conditions climatiques.
- Distribuer et commercialiser un combustible à des particuliers et à des collectivités.
- Maîtriser la qualité du produit et du service associé, tout au long de la chaîne.



VI – Ressources et concurrence d'usage (1)

- Les scieries de résineux françaises produisent par an :
 - 8 Mm³ de sciages équivalents à 6.8 Mt de sciages verts.
 - > 5.3 Mt de connexes = 1.6 Mt de sciures + 3.7 Mt de plaquettes de scieries humides.
- La trituration française consomme 11.1 Mt de bois de résineux
 - > 5.3 Mt de rondins.
 - > 5.9 Mt de connexes (3.6 Mt pour le panneau, 2.3 Mt en pâte à papier).
- Le granulé consommera (2010) ≈ 1 Mt de bois vert (sciures de résineux en majorité + plaquettes de scieries ; encore peu de rondins).



VI – Ressources et concurrence d'usage (2)

- La concurrence d'usage sur la ressource est très variable suivant les régions.
- La disponibilité en sciures est limitante.
- Le granulé a pour atout de pouvoir valoriser des matières premières diversifiées. L'offre en agropellets formulés pourra venir compléter celle du granulé de bois dans les chaufferies adaptées.
- Comme les industries valorisant le bois, le granulé nécessite une politique plus incitative d'exploitation des ressources forestières française.



VII – Comment nous sommes au rendez vous de la demande :

- Croissance régulière de l'offre. Plus d'acteurs, de taille plus importante et plus professionnels. L'étape pionnière est dépassée.
- 1 t granulés = 0.4 tep. 500 000 t de granulés = 200 000 tep. Entre 2008 et 2009, + 55 000 tep. En 2010 : + 50-60 000 tep? (par comparaison, le programme bois énergie de l'ADEME a pour objectif 2010 + 80 000 tep).
- Maillage du territoire : sites industriels plus nombreux, réseaux de distribution locaux et nationaux structurés, capacité à livrer du vrac en camion souffleurs.
- La grande majorité de la production française est certifiée ou en cours de certification pour un référentiel de qualité.
- Volonté de réguler l'offre (politique de stockage) pour éviter les déséquilibres du marché européen de fin 2006.



VIII - Les attentes des producteurs de granulé

- La reconnaissance :
 - de notre industrie, créatrice de valeur et d'emplois, au niveau local et national.
 - du rôle de notre filière dans l'atteinte des objectifs d'énergies renouvelables de notre pays.
- La prise en compte de son développement dans les plans de valorisation de la biomasse énergie, locaux ou nationaux.
- Une équité d'incitations par rapport à d'autres énergies renouvelables.
- Une politique plus dynamique de l'exploitation de la forêt française, favorisant la disponibilité de la ressource.



Conclusions

- Le marché du granulé va poursuivre son développement en France car il sert un vrai besoin (combustible renouvelable et concentré, aussi simple d'usage que le fioul ou le gaz).
- La filière est professionnalisée, organisée et structurée.
- L'offre et la demande se sont équilibrées jusqu'à ce jour.
- Une gestion avisée de la ressource en matières premières va être de plus en plus nécessaire. Les plans publics d'usage de la biomasse doivent prendre en compte les consommations de la filière granulé.
- Le granulé nécessite une reconnaissance publique de sa contribution aux objectifs d'énergies renouvelables, tant dans l'habitat particulier que dans la production de chaleur collective.

